

N° 4 Vendredi 29 janvier 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier • Enges  
Hauterive • Le Landeron • Lignièrès • La Tène • Saint-Blaise

# BULBLOOM



## DU CHANGEMENT À LA TÊTE DE MESSEILLER ET GESSLER-ZWAHLEN COUP DE BALAI DANS DEUX IMPRIMERIES



C'est avec ce titre boulet qu'un quotidien neuchâtelois avait tiré sur Messeiller SA le 26 septembre 2019. Informée par une source peu fiable, la journaliste signataire de l'article n'en était pas à une intoxe près. La réalité sur « Messeiller » et « Gessler-Zwahlen », vous la trouverez en page 15-16. Depuis la gauche: Marielle Locatelli, Marc-André Paroz, Frédéric Huber.



**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
CARRE-NOIR Sàrl  
*Une entreprise familiale  
à taille humaine*  
Longins 2 - 2087 Cornaux  
032 757 66 00



**Cave des Lauriers** 1879  
Jungo & Fellmann - Cressier  
**Non-Filtré !**  
Visite - Dégustation - Vente directe  
**75cl.ch**  
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

**CUNIER SA**  
Electricité • Sonorisation  
Industrie • Téléphone  
Dépannage • Alarme  
Route de Soleure 10 • 2525 Le Landeron  
Tél. 032 751 23 72  
cunier-sa@bluewin.ch

**messeiller**  
Lakeside Printhouse



**GRENACHER SA**  
*Notre énergie à votre service!*  
**Mazout - Stations-essence**  
**Révision de citerne**  
www.grenachersa.ch 032 968 94 94 - 032 756 60 60

**Eco-constructeur**

Entreprise générale  
Rénovations et assainissements  
**Béton armé et maçonnerie**  
Ouvrages d'art en béton armé  
**Génie civil**  
Terrassements et travaux spéciaux  
**Revêtements bitumineux**  
Travaux hydrauliques  
**Renaturation et protection**  
contre les crues  
Valorisation des matériaux  
Déconstruction et désamiantage  
Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch



## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### SAINT-BLAISE



#### QUALITÉ DE VOTRE EAU POTABLE

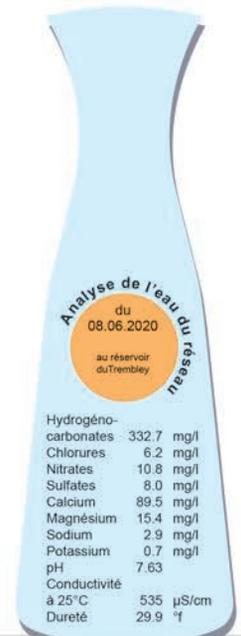


## FICHE INFO QUALITÉ DE VOTRE EAU POTABLE

2020

Qualité de l'eau	Assez dure, faiblement minéralisée et légèrement influencée par l'agriculture (teneur en nitrates >10mg/L).
Provenance	Eau traitée provenant des sources du Ruau, du Vigner et eau de la CEN
Traitement	Traitement par javellisation : teneur moyenne en chlore libre dans le réseau: 0.04 mg/L (tolérance: 0.10mg/L).
Qualité microbiologique et chimique	Les analyses bactériologiques révèlent la contamination de l'eau par des microorganismes. Les germes aérobies mésophiles (tolérance dans le réseau: 300 UFC/ml) sont des bactéries des milieux naturels et généralement sans danger pour l'homme. Les Escherichia coli et les entérocoques intestinaux (tolérance: non décelable dans 100ml) sont des bactéries indicatrices d'une contamination fécale et leur présence dans une eau suggère une contamination par d'autres microorganismes pathogènes. L'analyse bactériologique des 24 échantillons a montré que la qualité de l'eau du réseau de Saint-Blaise a respecté les exigences légales. L'eau distribuée a donc été hygiéniquement propre en 2020.  Les analyses physico-chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau, à ses équilibres et aux impuretés qui peuvent la contaminer. 1 contrôle sur 24 a montré un dépassement de l'exigence pour le chlore libre. Après réglage, la situation est rapidement revenue normale. Cette non-conformité n'a pas présenté de danger pour les consommateurs. La qualité de l'eau potable a donc été globalement conforme aux exigences légales en 2020.
Dureté	
Teneur en nitrates	
Contrôles de qualité - Campagnes	<b>Eau brute</b> : 1 série sur 2 sites totalisant 2 échantillons. <b>Eau du réseau</b> : 12 séries sur 13 sites totalisant 24 échantillons.
Habitants	Nombre d'habitants approvisionnés: 3262 (au 31.12.2019).

Les résultats détaillés et chiffrés des analyses bactériologiques et chimiques sont à votre disposition au bureau communal.  
Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au bureau communal ou auprès de Monsieur Michel Alberca fontainier communal de l'entreprise Hildenbrand SA.



- Bien consommer l'eau du réseau**
- Absence prolongée: laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire
  - 24 heures: temps maxi pour garder de l'eau en carafe
  - Goût trop chloré: disparition après 1 à 2 h au frigo
  - Adoucir l'eau: déconseillé pour l'eau froide - ok pour l'eau chaude
  - Brise-jet: ok pour les économies d'eau - à nettoyer régulièrement avec du vinaigre

Décembre 2020

Viteos - Quai Max-Petitpierre 4 - Neuchâtel - info@viteos.ch

Prolab, Collège 33, 2300 La Chaux-de-Fonds - 0800 800 012 - prolab@viteos.ch

### HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - CRESSIER - LE LANDERON



#### TAXE DES CHIENS

La facturation de la taxe est basée sur les données figurant dans la banque de données Amicus au moment de l'établissement des factures. Nous rappelons que l'enregistrement des mutations (décès de l'animal ou changement de propriétaire) doit être effectué par le propriétaire lui-même directement sur le site internet: [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch) en se connectant au moyen des données reçues par Anis (avant 2016) ou Amicus (dès 2016) ou en téléphonant au helpdesk Amicus: 0848 777 100.

**Les détenteurs de chiens qui ne se seraient pas encore annoncés à la commune** devront se présenter au bureau communal de leur domicile, munis d'une pièce d'identification de l'animal (éventuellement certificat vétérinaire de vaccination), en vue du paiement de la taxe annuelle et l'obtention de la médaille communale.

**Les nouveaux détenteurs de chiens**, c'est-à-dire ceux/celles qui n'ont jamais eu de chiens devront obligatoirement demander leur enregistrement auprès de leur commune de domicile avant de se rendre chez leur vétérinaire pour l'enregistrement de leur chien. A toutes fins utiles, nous rappelons que l'obligation d'annonce et le paiement de la taxe sur les chiens sont régis par les règlements communaux de police.

Les conseils communaux

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUETE

L'enquête publique est ouverte du 29.01.21 au 02.03.21 Publication FAO n° 4

**Dossier SATAC n° 110125**

Parcelle(s) et coordonnées: 2766 - Saint-Blaise; 1207489/2565645

Situation: Les Tuiles; Chemin de Chair-d'Ane 6

Description de l'ouvrage: Rénovation et modification des ouvertures de fenêtres et création d'un couvert à voitures

Requérant(s) Andreas Tschudin et Ramia Montandon, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Joseph La Commare, Serroue 4, 2037 Montmollin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Sanction du 2001-12-12

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la zone viticole; Distance à l'axe à la route communale

Particularités: Périmètre archéologique; Abattage d'arbustes; Au bénéfice des droits acquis au sens de l'art. 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### SAINT-BLAISE



#### RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

##### Etape 5 – Suite et fin des travaux.

Dans le cadre du réaménagement du centre du village, le Conseil Communal vous informe de la reprise des travaux de l'étape 5.

Le trafic au Nord de la Rue du Temple, Chemin de Creuze 1 jusqu'à l'intersection Rue des Bourguillards et le Sud de la Rue des Moulins sera perturbé. L'accès aux piétons sera toujours garanti.

Depuis le Chemin de Creuze 1, une fouille principale sera effectuée jusqu'à la Rue des Bourguillards. De ce fait le trafic ne sera pas possible à cet endroit. La Rue du Temple, Rue des Bourguillards et le Chemin de Creuze seront en impasses durant la période des travaux.

Une signalisation adéquate est mise en place afin de garantir la sécurité des usagers. Déroulement des travaux :

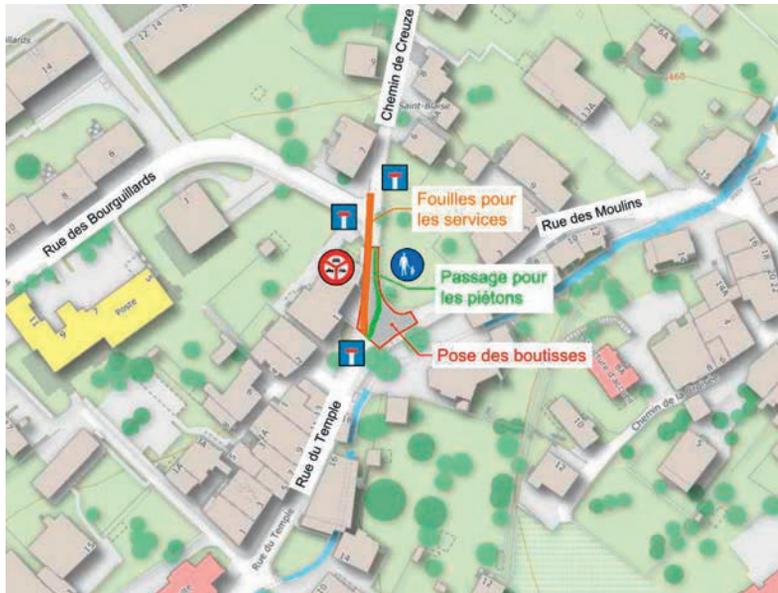
- Du 18 au 29 janvier 2021, réalisation de sondages ponctuels et interventions des services pour le branchement des conduites provisoires.
- Du 27 janvier au 26 février 2021, excavation de la fouille principale intervention des services techniques puis remblayage de la fouille principale.

La pose des boutisses se fera dès mi-février jusqu'à la fin des travaux, soit environ fin mars.

Les dates sont indicatives, elles peuvent changer en fonction des difficultés rencontrées sur place ou des conditions météorologiques.

Le Conseil communal, conscient des nuisances causées par un chantier de cette importance, remercie les riverains et toute la population de leur compréhension et de leur patience.

LE CONSEIL COMMUNAL



### LA TÈNE



#### RÉOUVERTURE DU TROGLO AVEC QUELQUES ADAPTATIONS

Dès le 26 janvier, le Troglo est heureux de pouvoir à nouveau accueillir la jeunesse laténiennne, mais sous une forme différente et ceci jusqu'à nouvel avis.

Les mardis, jeudis et vendredis, le centre est ouvert aux horaires habituels sous forme d'accueil libre, mais pour les jeunes de 8 à 17 ans (13 à 17 ans en temps normal) et avec un maximum de 4 jeunes à l'intérieur. Aucune inscription n'étant demandée, n'hésitez pas à les appeler au 032 753 81 55, durant les heures d'ouverture, pour connaître le taux de fréquentation.

Les mercredis, les animateurs proposent à nouveau des activités pour les jeunes de 8 à 12 ans, mais par petits groupes de 4 jeunes au maximum et sur inscription (en ligne) :

- De 14h00 à 15h30 : groupe 1
- De 15h45 à 17h15 : groupe 2

À noter que l'activité proposée est la même pour les 2 groupes, mais différente chaque mercredi.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du Troglo ([www.troglo-latene.ch](http://www.troglo-latene.ch)) qui est régulièrement mis à jour.

La Tène, le 26 janvier 2021

ADMINISTRATION COMMUNALE

### LA TÈNE



#### DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Le service bénévole de La Tène aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans la commune La Tène, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 09 et 10h00. Une participation minimale de CHF 20.– vous sera demandée.

### LA TÈNE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.01.21 au 08.02.21 Publication FAO n° 2

**Dossier SATAC n° 110495**

Parcelle(s) et coordonnées : 1197 - Thielle - Wavre ; 1208313/2568376

Situation : Wavre ; Les Champs Capitan 18

Description de l'ouvrage : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur AIR/EAU Requérant(s) : Brynn & Hervé McCrossan & Maire , 2075 WAVRE

Auteur(s) des plans : Mario Buonomo , TOP SUN ENERGY SA, 2000 NEUCHÂTEL

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.01.21 au 02.03.21 Publication FAO n° 4

**Dossier SATAC n° 110460**

Parcelle(s) et coordonnées : 1911 - Marin - Epagnier ; 3884 - Marin - Epagnier ; 1206748/2566350

Situation : Les Planches ; Rue des Indiennes 13A

Description de l'ouvrage : Aménagement de 3 locaux pour le CSEM avec sorties de ventilation

Requérant(s) : André Laville, CSEM SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans : Laurent Geninasca, GD Architectes SA, Place-d'Armes 3, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'activités mixtes / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### ENTRE-DEUX-LACS



#### FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 11 janvier 2021 pour une durée de 6 semaines (jusqu'à fin février).

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch) pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous présentons nos plus respectueux messages.

LE CONSEIL COMMUNAL

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: TSCHILAR BAUT AG

Article cadastral n°: 5590

Situation: Les Epinettes; Route de la Raffinerie

Auteur des plans: Martin Tschilar, e-serVIS Planungs GmbH, 3236 Gampelen

Nature des travaux: Construction d'un hall et de deux couverts

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Abattage d'arbres

**Dossier SATAC n°: 110216 Publication FAO n°: 3**

Date du délai d'opposition: 22 février 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 22 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 14 JANVIER 2021

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Arrêté relatif à la modification du règlement des constructions

Arrêté relatif à la modification du règlement général de Commune

Échéance du délai référendaire: Mercredi 3 mars 2021

Cressier, le 14 janvier 2021

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL,

la présidente,  
M. Cravero

le secrétaire,  
L. Demarta

### CRESSIER



#### PROCLAMATION DE CONSEILLER GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Cédric Fuchs, de la liste du Parti libéral-radical de Cressier, en remplacement de Mme Isabelle Garcia, démissionnaire.

Le Conseil communal porte l'élection ci-dessous à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984 et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'État dans les six jours qui suivent le présent avis.

Cressier, le 25 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: JUNGO Arsène

Article cadastral n°: 4909

Situation: Route de Troub 7A

Auteur des plans: requérant

Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur extérieure

Sanction: minime importance

**Dossier SATAC n°: 110556 - Publication FAO n°: 4**

Date du délai d'opposition: 2 mars 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 29 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: METANOVA SA

Article cadastral n°: 4407

Situation: Rue des Planches-Vallier 3

Auteur des plans: Joseph La Commare, Bureau d'architecture JLC, 2037 Montmollin

Nature des travaux: Isolation d'un habitat collectif avec agrandissement des balcons

Sanction: minime importance

Particularités: Au bénéfice des droits acquis au sens de l'art. 12a LCAT

**Dossier SATAC n°: 110029 - Publication FAO n°: 4**

Date du délai d'opposition: 2 mars 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 29 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil communal a proclamé élue Conseillère générale:

Madame Pascale Leutwiler, proposée par le Parti Libéral-Radical

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Seul l'avis paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 29 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### IMPRESSUM

Adresse: Bulcom • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93 • E-mail: info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber • Tél. 079 408 56 05 • huber@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha • Tél. 032 756 97 93 • info@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise

Abonnement: 92 francs • Tirage: 10'000 exemplaires • Délai: mardi 17 h

Peinture • Papiers peints

Rénovation de façades

Parquets flottants

Location déshumidificateurs

**CHRISTIAN  
PARIS**

Chemin des Peupliers 4  
2074 Marin-Epagnier  
Tél.: 032 753 61 26  
Mobile: 079 611 69 89  
e-mail: paris.peinture@net2000.ch



**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**CORNAUX**

 **AVIS DE TRAVAUX**

**Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux.**

**Fermeture d'un tronçon sur la route du Roc**

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines, le tronçon de la route du Roc entre le chemin des Rochettes et l'esplanade sera fermé depuis **le lundi 1 février 2021 à 07h00 jusqu'à mi-février 2021**.

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



**CORNAUX**

 **AVIS DE TRAVAUX**

**Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux.**

**Fermeture de tronçons à la rue des Fontaines**

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et e réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines, deux tronçons seront fermés :

- **De mi-février à fin février** : le carrefour rue des Fontaines / chemins des Longins

- **De mi-février à fin février** : le carrefour rue des Fontaines / les chemins des Rochettes  
Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

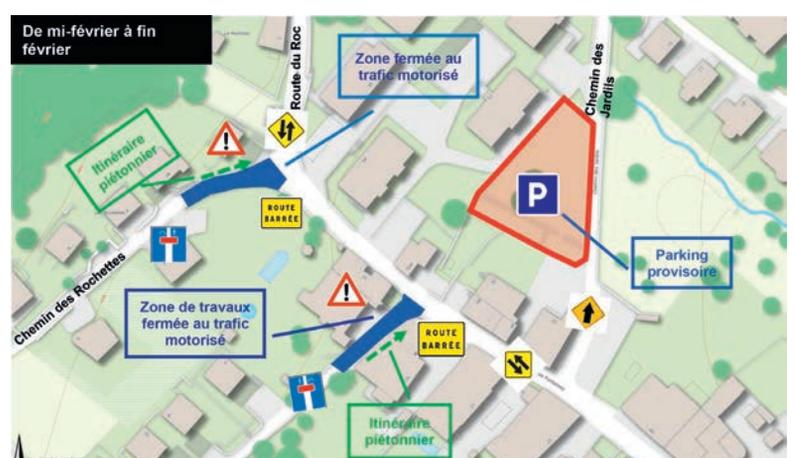
Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



**CORNAUX**

 **AVIS DE TRAVAUX**

**Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux.**

**Fermeture de tronçons à la rue des Fontaines**

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et e réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines, deux tronçons seront fermés :

- Du 2 mars jusqu'à fin-mai : la rue des Fontaines du carrefour des Martinettes / chemin de jardins

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

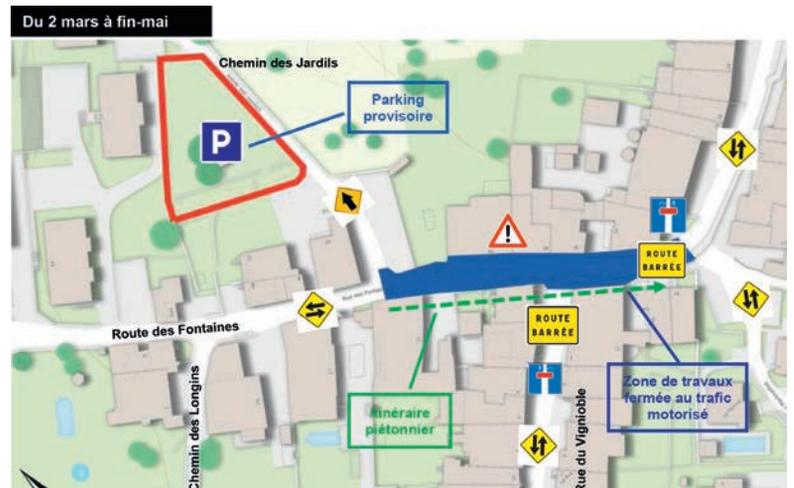
Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LE LANDERON



#### DÉSAFFECTATION D'UN QUARTIER DU CIMETIÈRE DU LANDERON

Courant 2021, le quartier H comprenant les tombes d'inhumation portant les numéros ci-après sera désaffecté :

**Jalons Nos 1601 à 1767**

#### SECTEUR H – tombes des années 1961 à 1969

En application des dispositions légales, les familles souhaitant disposer des monuments, bordures et autres ornements ont l'obligation d'aviser, par écrit, l'administration communale, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron, jusqu'au 9 avril 2021 dernier délai.

Passé ce délai, il sera procédé à l'élimination des monuments par nos soins. Toutefois, les proches parents qui le souhaitent, peuvent récupérer les urnes déposées dans les tombes. Sauf avis contraire, les cendres seront déposées dans la tombe du Souvenir.

Les familles concernées ne seront pas informées par écrit et voudront bien se référer au présent avis officiel.

Pour tous renseignements complémentaires, l'administration communale reste à disposition au 032 886 48 60 ou par courriel [commune.lelanderon@ne.ch](mailto:lelanderon@ne.ch).

Le Landeron, le 20 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



### LE LANDERON



#### A LOUER

#### Rue du Centre 2 au Landeron

Appartement de 4 pièces au 3<sup>ème</sup> étage (avec ascenseur) en cours de rénovation complète, idéalement situé en plein centre du village et à deux pas du lac.

**CHF 1390.-** (+ 190.- charges) disponible dès le 2 mars 2021.

Cet appartement se compose ainsi :

- Hall d'entrée
- Séjour lumineux
- Cuisine neuve ouverte sur séjour
- 3 Chambres
- Salle de bains avec baignoire, wc séparé
- Stores électrique
- Cave

Une place de parc intérieure disponible au prix de CHF 120.- par mois. Cet appartement se situe à 2 minutes à pied de la gare CFF et proche de toutes les commodités. Les visites seront possibles dès le 8 février 2021 sur rendez-vous.

Contact : Julien Grosjean au 032 886 48 70 ou par courriel à l'adresse [julien.grosjean@ne.ch](mailto:julien.grosjean@ne.ch)



### LE LANDERON



#### MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours

#### une place d'apprentissage pour l'obtention d'un CFC d'agent(e) d'exploitation

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

- Vous aimez les activités en plein air tout en vous occupant des espaces verts communaux (places de jeux, chemins, rues, etc.) ?
- Vous vous intéressez aux contrôles et aux nettoyages des infrastructures communales ?
- Vous montrez de l'intérêt pour la maintenance de machines et de petites réparations ?
- Vous êtes consciencieux(se), discret(e), motivé(e) ?
- Vous appréciez le contact, les chiffres et êtes attaché(e) à la vie communale ?

Alors, envoyez-nous votre candidature !

Nous vous offrons un apprentissage formateur dans un environnement de travail intéressant, varié et convivial. La durée de l'apprentissage est de 3 ans et son début est fixé au lundi 16 août 2021.

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins scolaires et autres attestations) sont à adresser jusqu'au **vendredi 19 février 2021**, par courriel ([stlelanderon@ne.ch](mailto:stlelanderon@ne.ch)).

Pour de plus amples informations, merci de contacter M. Sébastien Brechbühl au 032 886 48 72 ou par courriel ([sebastien.brechbuhl@ne.ch](mailto:sebastien.brechbuhl@ne.ch))

Commune du Landeron

### LE LANDERON



#### MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours

#### une place de stage pour obtenir une maturité professionnelle Economie et services, type économie (MPES) – 52 semaines (3+1)

Les candidates et candidats doivent obligatoirement être inscrits/tes dans la filière maturité professionnelle économie et services et avoir réussi une formation initiale (CFC employé/e de commerce) à plein temps.

- Le fonctionnement et la diversité du travail d'une administration communale vous intéresse ?
- Vous êtes consciencieux(se), discret(e), motivé(e) et à l'aise avec les outils informatiques ?
- Vous appréciez le contact et êtes attaché(e) à la vie communale ?
- Vous êtes à l'aise avec les chiffres, la correspondance et la prise de procès-verbaux ?

Alors, envoyez-nous votre candidature !

Nous vous offrons une place de stage dans un environnement de travail intéressant, varié et convivial. Votre entrée en fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> août 2021.

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins de notes et autres attestations) sont à adresser jusqu'au **vendredi 19 février 2021**, par courriel ([commune.lelanderon@ne.ch](mailto:commune.lelanderon@ne.ch)).

Pour de plus amples informations, merci de contacter Mme Daniela Catalano au 032 886 48 75 ou par courriel ([daniela.catalano@ne.ch](mailto:daniela.catalano@ne.ch))

Commune du Landeron

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LE LANDERON



#### INFORMATIONS A LA POPULATION COVID-19

Le Conseil communal est contraint de réduire l'ouverture des guichets de l'administration communale afin d'éviter le plus possible les déplacements et les contacts et de favoriser le télétravail du personnel communal.

Dès le 25 janvier 2021, les guichets de l'administration communale seront ouverts, jusqu'à nouvel avis, de la manière suivante :

Lundi	09h00 – 12h00
Mardi	09h00 – 12h00
Mercredi	09h00 – 12h00
Jeudi	15h00 – 19h00
Vendredi	07h30 – 13h30

Durant les mêmes tranches horaires, le personnel communal répondra volontiers à vos questions, par téléphone, au **032 886 48 60**. Par ailleurs, il est également possible d'atteindre l'administration communale, en tout temps, par courriel à l'adresse suivante : [commune.lelanderon@ne.ch](mailto:commune.lelanderon@ne.ch).

Une seule personne sera admise au sein de l'espace Accueil-citoyen. Par conséquent, nous vous remercions de privilégier une prise de contact par téléphone ou par courriel. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON



#### N° 2 SEANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

**Convocation, jeudi 4 février 2021 à 20 heures, à l'Aula du Centre des Deux Thielles**

**Mesures COVID:** En fonction des dispositions prises par le Conseil fédéral, les mesures suivantes seront appliquées:

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, ainsi que la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment
- La mezzanine est réservée à la presse uniquement
- L'accès au public est interdit

#### Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbaux nos 24 & 1
3. a) Plan des intentions 2021-2026 & plan financier des tâches  
b) Budget 2021 et rapport de la Commission financière et de gestion
4. Crédit budgétaire de CHF 396'000.– pour divers travaux de réfections et d'extensions du réseau électrique pouvant intervenir en 2021  
Arrêté 1418
5. Electricité - Crédit d'engagement de CHF 140'000.– pour le remplacement de 22 poteaux des lignes aériennes électriques  
Arrêté 1419
6. Eau potable - Crédit d'engagement de CHF 130'000.– pour le bouclage secteur « Les Combettes - Chemin des Vernets »  
Arrêté 1420
7. Nomination de la commission pour la révision du règlement organique - 1 membre par parti
8. Projet d'arrêté de M. Gregory Mallet « portant diverses modifications du règlement organique concernant la durée de nomination des commissions »
9. Projet d'arrêté interpartis relatif à la modification du règlement organique concernant la commission financière et de gestion
10. Remerciements
11. Divers

Délai référendaire : mercredi 17 mars 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX - CRESSIER - ENGES - LE LANDERON - LIGNIÈRES



#### ESSAI DES SIRÈNES

L'essai annuel des sirènes de la protection civile aura lieu le:

**mercredi 3 février 2021 dès 13h30**

Cet essai concerne l'alarme générale.

Conscients des désagréments liés aux essais, nous remercions la population des cinq communes de sa compréhension.

Administrations communales

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.01.21 au 02.03.21 Publication FAO n° 4

**Dossier SATAC n° 110240**

Parcelle(s) et coordonnées : 7824 - Le Landeron ; 1212305/2572942

Situation : Bellevue ; Route de La Neuveville 37A

Description de l'ouvrage : Nouveau balcon en façade d'un bâtiment.

Requérant(s) : Jacques l'Eplattenier GVH Saint-Blaise SA, 2072 Saint-Blaise ; Jacques

l'Eplattenier GVH Saint-Blaise SA, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Jacques l'Eplattenier GVH Saint-Blaise SA, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### ENGES



#### FERMETURE DE NOTRE GUICHET

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que notre guichet sera, dorénavant fermé, le lundi et ce jusqu'à nouvel avis. Par conséquent, vous trouverez ci-dessous l'horaire d'ouverture de notre guichet à partir du 25 janvier 2021 :

Mardi : 14h00 - 17h45

Jeudi : 8h00 – 11h00

Ou sur rendez-vous

De plus, nous vous rappelons que nous répondons, en principe à vos appels même lorsque notre guichet est fermé. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante, [commune.enges@ne.ch](mailto:commune.enges@ne.ch) et consulter notre site internet.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Commune d'Enges

### HAUTERIVE



#### LA COMMUNE D'HAUTERIVE MET À DISPOSITION UN PETIT TERRAIN EN

#### NATURE DE VIGNE À EXPLOITER :

Cadastre : 1691 Hauterive

Lieu : Entre deux chemins, Route de Beaumont

Surface : 97 m<sup>2</sup>

En cas d'intérêt, merci de prendre contact avec l'administration communale durant les heures d'ouverture au n° 032 756 97 46 ou envoyer un mail à [hauterive@ne.ch](mailto:hauterive@ne.ch).

LE CONSEIL COMMUNAL



- bâtiments administratifs et commerciaux
- habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
- génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron  
076 375 12 80 • [a.solgun@negoproject.ch](mailto:a.solgun@negoproject.ch)  
[www.negoproject.ch](http://www.negoproject.ch)

# C'est bientôt la Saint-Valentin



Envoyez un message d'amour à votre bien-aimé(e)



Envoyez votre dédicace (maximum 125 signes, y compris les espaces et ponctuation) et vos coordonnées jusqu'au mardi 9 février à [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch). Prix du cœur CHF 20.- TTC.  
Parution dans l'édition du 12 février 2021

## SAINT-BLAISE

### TRAVAUX AU CENTRE DU VILLAGE – 29

#### Vie villageoise



Chers amis lecteurs,  
chers membres,

La troisième étape des travaux d'aménagement du village ont repris malgré le froid et le temps maussade. Mais ne nous plaignons pas, il n'y a pas de neige.

Ouvrir la chaussée, retrouver les canalisations mises en attente pendant la période des fêtes et des relâches et c'est reparti.

Comme dans la deuxième étape, il faut débiter par les sondages au pied des immeubles touchés par le remplacement des conduites, puis

se sera l'excavation de la fouille principale, le tirage des conduites, le raccordement à l'existant venant de la rue de Creuze et rebelote avec la rue des Moulins.

Durant cette période, une nouvelle signalisation est mise en place. Elle peut changer rapidement. Veillez à être attentifs aux changements.

Dans notre dernière lettre de nouvelles, nous vous avons invité à remplir le questionnaire proposé par l'administration communale.



A ce jour, seulement 6 bénéficiaires de l'action ont répondu. Par respect pour nos autorités et pour prévoir le futur, nous vous invitons à aller sur le lien ci-dessous. Merci.

#### Pour rappel

Action en faveur du soutien des commerçants et artisans de Saint-Blaise. Vous avez encore en tête l'action de soutien organisée par les instances politiques et les autorités communales.

Quelques temps se sont passés depuis la fermeture de cette opération et nous serions heureux de connaître votre ressenti. Nous vous



invitons à répondre au questionnaire sur le lien suivant :

[www.surveio.com/survey/d/Y302M-3C8H7L6B4Q8W](http://www.surveio.com/survey/d/Y302M-3C8H7L6B4Q8W), vos réponses restent personnelles et confidentielles.

A bientôt, bonne semaine.

Pour le comité  
Luc-André Coulet

D'autre part, interpellés par la situation sanitaire actuelle et par solidarité pour les entreprises touchées de plein fouet par les mesures sanitaires en vigueur, nous allons publier régulièrement sur notre page Facebook, sur le site de l'ACISB et dans la lettre de nouvelles les adresses des Cafés-Restaurants qui acceptent de préparer des menus et plats à l'emporter.

A ces entrepreneurs, nous vous invitons à nous transmettre sans tarder vos liens et adresse. Nous prendrons contact avec vous pour finaliser cette nouvelle manière de partager notre quotidien.

Il en va de même pour les autres entités commerciales qui désirent mieux se faire connaître.

La solidarité passe également par une entraide commune.

Adresse électronique : [info@acisb.ch](mailto:info@acisb.ch)

**A SAVOIR**

# Les bonnes pratiques pour aménager et entretenir son balcon, son jardin et les pourtours d'immeubles de façon naturelle et favorable à la biodiversité

**Une bulle de nature sur votre balcon**

A l'aide de quelques caissettes et pots de fleurs, terrasses ou balcons



permettent de cultiver légumes, herbes parfumées et fleurs sauvages multicolores et riches en pollen et nectar. Papillons, abeilles sauvages, syrphes et autres coléoptères viendront s'y délecter. Optez pour des espèces adaptées à l'exposition et à l'espace disponible.

**Une oasis de vie dans votre jardin**

Avec un peu de tolérance et en mettant de côté la volonté de tout maîtriser, pourquoi ne pas inviter la nature dans son jardin en lui laissant une petite place et sans se laisser envahir.

A l'aide de quelques règles simples, il est facile de créer un coin de paradis pour de nombreuses espèces vivantes:

Renoncer aux produits chimiques de synthèse et cultiver son jardin selon les méthodes naturelles.

Favoriser l'herbe aux dépens des plantes basses en réglant sa tondeuse à une hauteur de 6 cm au moins. Diminuer les surfaces de tonte au profit d'îlots ou de prés fleuris favorables aux papillons, criquets, sauterelles et à de nombreux autres insectes.

Préférer les arbustes sauvages indigènes aux lauriers, photinias, thuyas et autres plantes exotiques sans intérêt pour la diversité. Opter pour des haies variées, colorées et de grande valeur paysagère. Robustes, elles demandent peu d'entretien et produisent des fleurs et des fruits en abondance tout en offrant des sites de nidification à la faune

Limiter la surface de zones minérales au profit d'espaces de verdure. Semer sauges des prés, campa-

nules, marguerites, sainfoin, trèfles et potentilles en bordure de haie, au pied du mur ou le long des accès. Lutter contre les plantes envahis-

santes dont la présence modifie le milieu naturel qui devient moins accueillant pour la flore et la faune: buddleias (arbres à papillons), lau-



riers cerise, vinaigriers, solidages du Canada, robiniers faux acacia ou encore renouées du japon.

Créer des abris pour la faune: hôtels à insectes, tas de branches, de pierres, de feuilles mortes, touffes d'herbes sèches, 2-3 vieilles tuiles etc. Un peu de «désordre» est la meilleure garantie pour un jardin foisonnant de vie.

Garantir le passage d'un jardin à l'autre pour la petite faune terrestre (hérisson par exemple).

Restreindre, la sortie des chats pendant la période de nidification des oiseaux.

Dans la piscine, installer une rampe de sauvetage pour les petits animaux.

Limiter l'éclairage nocturne au strict minimum et l'éteindre lorsqu'il est inutile.

**L'entretien du jardin naturel**

Le potager, la plate-bande fleurie, la haie ou la pelouse nécessitent un entretien régulier mais mesuré. Nul besoin de sortir la grosse artillerie pour éliminer une herbe indésirable ou à la vue du premier puceron. Les jardineriers proposent de nombreux outils manuels faciles à utiliser, silencieux et exigeant un minimum d'entretien. Si une intervention s'avère nécessaire, le recours parcimonieux aux produits de traitements naturels permet de garder un juste équilibre.

**Les bonnes méthodes :**

Favoriser la biodiversité partout où c'est possible; les auxiliaires tels que coccinelles, oiseaux insectivores, hérissons, ... y trouveront leur place.

Choisir des plantes vivaces, plus résistantes aux maladies et parasites. Préférer les anciennes variétés de roses ou les rosiers sauvages moins fragiles.

par le décompactage et l'aération du sol à l'aide d'une grelinette (aéro-fourche) ou d'une fourche-bêche.

Améliorer la qualité du sol grâce au semis et à l'enfouissement en surface d'engrais verts. Recourir à la méthode des cultures associées pour favoriser les interactions de certaines plantes entre-elles.

Renoncer à la tourbe.

Recycler ses déchets verts du jardin et de la cuisine. Le compost est la clé de voûte de la fertilité du sol, il restitue au sol les éléments dont les plantes ont besoin.

**Adresse(s) utile(s) :**

Engrais, terreaux, produits phytosanitaires et auxiliaires pour le jardinage biologique: <https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/cover/1087.pdf>

La ville entre nature et zones habitées: <https://www.pronatura.ch/fr/la-nature-dans-les-zones-habitees>



fourche-bêche et grelinette (aéro-fourche)

N'utiliser que des engrais bio, privilégier les plantons et les semences bio.

Couvrir le sol de copeaux de bois, des tontes de gazon, de foin, de feuilles mortes ou tout autre matériel organique; ce «paillage» ou «mulch» étouffe les plantes indésirables, maintient l'humidité du sol et l'enrichit en matière organique.

Réhabiliter la bonne vieille méthode du désherbage manuel à l'aide des outils appropriés: crocs, grattoirs, serfouettes et binettes de tous genres

Lutter contre les parasites en installant des plantes répulsives, en pulvérisant de l'eau savonneuse ou en utilisant toute autre méthode compatible. Lutter manuellement contre les limaces.

Au potager, remplacer le bêchage

**EMERY** Ecoute Respect Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

**HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00**

**Bruno & Gilles Rizzolo SA**

Peinture - Plâtrerie  
Papiers peints - Façades  
Isolation périphérique  
Décorations

2068 Hauterive  
T +41 32 753 72 62  
M +41 79 624 78 15  
[www.rizzolo.ch](http://www.rizzolo.ch)

**COURRIER DES LECTEURS**

**Initiative « Rives pour tous et toutes »**

**Oui! Les Verts doivent maintenir leur initiative.**

M. Claude Zweiacker, dans son article du Bulcom du 15 janvier 2021, nous présente une vision de la réalité malheureusement partielle. Dans notre région, entre Hauterive et Marin, le Sentier du Lac présente actuellement un visage avenant. En effet, mis à part le contournement du Centre neuchâtelois de psychiatrie de Préfargier, la situation est à mes yeux acceptable.

Mais faut-il rappeler qu'il s'agit d'une initiative cantonale et que la

réalité à l'ouest du canton est nettement moins «sympathique»? Le promeneur qui veut suivre le Sentier du Lac entre Vaumarcus et Bevaix se voit souvent obligé de s'éloigner considérablement des rives s'il respecte le balisage officiel. J'estime le tracé quittant la rive à plus de 50%. Avec même un passage par la gare de St-Aubin!

Alors oui, il est temps d'améliorer les choses ou au pire débaptisons le Sentier du Lac qui porte si mal son nom dans la Béroche.

Jean-Jacques Masson

**COURRIER DES LECTEURS**

**Couverture Trump**

**C'est décevant de voir votre journal devenir un autre média dogmatique anti-trump et anti-tout ce qui n'est pas progressiste.**

C'est décevant et ça n'a rien à voir avec un journal local comme le vôtre. La page principale de votre journal «la page Trump se tourne» avec comme dessin Trump jeté aux toilettes comme un vulgaire papier n'est pas correct, ni même le dessin «Trump l'incendier» du numéro 42. Cet homme a mis sa vie et celle de sa famille en jeu pour mettre de l'ordre dans la politique de ce pays rongé et plongé dans les abîmes par les démocrates malhonnêtes qui se rapprochent plus d'un gang de mafieux qu'à des gens officiellement élus par le peuple. C'est décevant de voir votre journal devenir un autre média dogmatique anti-trump et antitout ce qui n'est pas progressiste.

Je voudrais vous rappeler que les accusations contre Trump sont

autant stupides que fausses, ses détracteurs ne trouvent rien d'autre à dire de lui que raciste et incompétent alors qu'il a démontré l'exact contraire. À noter qu'il n'a pas engagé de guerre comme ses prédécesseurs (ce qui est en soi déjà un exploit connaissant la politique américaine) et se bat contre le «deeps-tate» et ses réseaux pédophile (affaire Epstein). Si ses 2 actions pour vous ne représentent rien c'est que la vie humaine et les enfants n'importent que peu.

Je vous propose de lire les 2 sites qui listent ce que Trump et son administration ont fait pour TOUS les Américains!

<https://www.whitehouse.gov/trump-administration-accomplishments/>  
<https://www.nytimes.com/2020/09/11/opinion/fact-check-trump.html>

Marc Schneider

**LA TÈNE**

**Les gentilles dames de Marin!**

**Elles s'appellent Christine, Mar-ton, Denise, Minouche, Elisabeth, Simone, Madeleine, Françoise et il y en a certainement bien d'autres qui se retrouvent le samedi pour boire le café.**

Bien sûr avec la fermeture des restaurants, c'est tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre que l'on fait contre mauvaise fortune bon cœur, et que ces dames se retrouvent pour boire le café, mais avec avec ce maudit Covid pas plus de 5 à la fois!

Elles en profitent pour papoter et se raconter les dernières nouvelles du

village et dieu sait s'il y en a. Tout y passe!

Et en plus ces dames jouent aux cartes quelques après-midi par semaine mais alors là, elles ne sont que 4!

Vraiment, il faut bien trouver des choses à faire et boire le café fait partie des belles choses de la vie comme le fait de se balader lorsqu'il fait beau. Mais comme on est en hiver, il fait plutôt frisquet.

Alors Mesdames, profitez de vous voir et continuer de papoter, cela fait du bien pour les méninges.

RS

**LA TÈNE**

**Ouvertures de la Ludotène**

Assimilés aux bibliothèques, **nos locaux sont ouverts** sous conditions sanitaires (masques, désinfectant, jeux rapportés mis en quarantaine, nombre de personnes dans la Ludothèque limité) **chaque lundi et jeudi de 15h30 à 18 heures.**

**En cas de questions, vous pouvez nous atteindre par:** ludomarin@net2000.ch ou au 032 753 54 59 / ou au 079 647 28 71

Par cette météo hivernale et en cette période de restrictions, il nous semble important de donner accès à notre grand choix de jeux et jouets, afin de varier les occupations des petits et des grands.

«Prenez tous soin de vous» et au plaisir de vous rencontrer prochainement!

L'équipe des bénévoles de la Ludotène.



Plus pour votre argent  
kia.ch

Les modèles Kia hybrides et électriques: vous avez le choix.



The Power to Surprise

Les véhicules électriques de Kia: une expérience électrisante.

Il est des choses que l'on doit expérimenter soi-même. Découvrez le modèle Kia qui vous convient le mieux! Fixez aujourd'hui même un rendez-vous pour une course d'essai!

**Mild-Hybrid** New Rio, New Stonic, Ceed, Ceed SW, XCeed, Sportage

**Hybrid** Niro HEV, New Sorento HEV

**Plug-in Hybrid** Ceed SW PHEV, XCeed PHEV, Niro PHEV, Optima PHEV

**Électrique** e-Soul, e-Niro



Notre gamme avec motorisations à haut rendement énergétique et garantie d'usine unique de 7 ans.

Découvrez notre gamme électrique sur [kia.ch](http://kia.ch)

Agent officiel KIA  
Littoral Est

**Storrer Automobiles Sàrl**  
**GARAGE ET CARROSSERIE**

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux

Tél. 032 757 15 56 • [www.storrerautomobiles.ch](http://www.storrerautomobiles.ch)

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)** : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gael Letare.

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse : [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs • Dimanche 22 novembre 2020

Chaque dimanche un culte est diffusé via notre site internet, ceci pour les personnes qui préfèrent le suivre depuis la maison. Il y a encore la possibilité de vivre un culte «à la maison», dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, ceci en vous inscrivant via le site de la paroisse.

**Dimanche 31 janvier** : 10 h 00 Culte au temple de Lignières.  
10 h 00 Culte au temple de St-Blaise.

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner, prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 032 754 33 62  
ou 079 312 52 43, [Delphine.Collaud@eren.ch](mailto:Delphine.Collaud@eren.ch)

Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, [frederic.hammann@eren.ch](mailto:frederic.hammann@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, [julie.paik@eren.ch](mailto:julie.paik@eren.ch)

#### Animateur de jeunesse et permanent laïc

Gaël Letare, tél. 079 871 50 30, [gael.letare@gmail.com](mailto:letare@gmail.com)

#### Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, [erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)  
Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, [frederic.loeffel@bluewin.ch](mailto:frederic.loeffel@bluewin.ch)  
Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

#### Foyer de St-Blaise :

Gérante: Sophie Rossel  
Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)  
Agenda et diverses informations: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

**Secrétariat pastoral et paroissial:**  
Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### SAMEDI 30 JANVIER

18h30 Messe de la Saint Blaise et bénédiction des cous à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 31 JANVIER

09h00 Messe de la Saint Blaise et bénédiction des cous à Saint-Blaise

10h30 Messe de la Saint Blaise et bénédiction des cous à Saint-Blaise

#### MARDI 2 FÉVRIER

09h00 Messe de la présentation du Seigneur au Temple à Saint-Blaise

#### MERCREDI 3 FÉVRIER

17h00-18h20 Adoration du Saint Sacrement à Saint-Blaise

18h30 Messe de la Saint Blaise et bénédiction des cous à Saint-Blaise

#### VENDREDI 5 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### SAMEDI 6 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 7 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise. Dimanche des Laïcs

10h30 Messe à Saint-Blaise. Dimanche des Laïcs

#### Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00 - 11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles,**

Feuille paroissiale de St-Blaise.  
Merci pour votre compréhension.

### ■ Paroisse d'Hauterive

#### JEUDI 4 FÉVRIER

15h30 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

#### SAMEDI 31 JANVIER

17h00 Messe

#### DIMANCHE 7 FÉVRIER

10h00 Messe

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

### ■ Paroisse du Landeron-Lignières

#### VENDREDI 29 JANVIER

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### DIMANCHE 31 JANVIER

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### MARDI 2 FÉVRIER

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

#### VENDREDI 5 FÉVRIER

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### SAMEDI 6 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## Mobilière Suisse Société Coopérative

### Renouvellement partiel de l'Assemblée des délégués; résultats électoraux pour la circonscription électorale du canton de Neuchâtel (durée de mandat 2021-2027)

Conformément à l'article 13 des statuts du 16 décembre 1999 (modifiés le 18 mai 2001 et le 16 mai 2014), sont élus tacitement délégués de la circonscription électorale du canton de Neuchâtel:

Ciaramella Alexandre, La Sagne;  
Reichl Catherine, Neuchâtel;  
Schaller Henri, Colombier

Le mandat de délégué est valable pour une période de six ans à compter de l'Assemblée ordinaire des délégués du 19 mai 2021.

Berne, le 21 janvier 2021

Mobilière Suisse Société Coopérative  
Le Conseil d'administration



**S.T.N. PEINTURE SIMONE**

Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Plâtrerie

**30 ans d'expérience**

**Devis gratuit**

Rue des Prés 45a - 2017 Boudry  
Mobile : 078 715 93 89 - [peinture.simone@gmail.com](mailto:peinture.simone@gmail.com)

# MÉMENTO DE FÉVRIER

## LE LANDERON

- 06.02 **PAROISSE PROTESTANTE, THÉÂTRE LA MARELLE, TEMPLE**
- 07.02 **LLAD, REPAIR CAFÉ + COFFRE OUVERT**
- 07.02 **LA CÉCILIENNE, RÉCEPTION DES JUBILÉS, CAL**
- 13.02 **LA CÉCILIENNE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
- 14.02 **PAROISSE PROTESTANTE, CULTURE SPECTACLE, TEMPLE**
- 20.02 **PAROISSE PROTESTANTE, FRANÇOISE DORIER WOMANSHOW, TEMPLE**

## CRESSIER

- 05.02 **AMICALE DE LA RAISSE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, CAVEAU DU CHÂTEAU**
- 05.02-07.02 **FANFARE DE L'ESPÉRANCE WEEK-END À SKI, ZINAL,**



## LA TÈNE

### Une assemblée générale pas comme les autres

**Vendredi passé, le parti libéral-radical de la Tène (PLRT) tenait son assemblée générale.**

Initialement prévue dans la salle du grand conseil à Neuchâtel, le comité a dû se résoudre, pandémie Covid oblige, à revoir ses plans et organiser une AG via les réseaux informatiques.

Ce sont donc une vingtaine de membres qui se sont retrouvés, dans un premier temps, dans des ateliers afin de discuter des thèmes qui pourraient être amenés sur la table du conseil général durant cette législature.

Le président Jérôme Amez-Droz a ensuite ouvert l'assemblée en saluant tout particulièrement le conseiller d'état Alain Ribaud qui a accepté de participer à l'assemblée et de dire quelques mots. Il a présenté un exposé intitulé fédéralisme et pandémie. Il y a relaté les difficultés cantonales à se mettre d'accord, les disparités entre régions et s'est réjoui que la confédération ait, en quelque sorte, repris les rênes du combat.

Son emploi du temps étant très fourni en cette période, il quittera l'assemblée à la fin du rapport présidentiel

#### Le président sur le départ

Le président Jérôme Amez-Droz relate les événements de cette année électorale et se réjouit du succès du PLRT qui n'a perdu aucun siège et que, avec 16 sièges (voir plus loin) il reste le premier parti de la localité. Il souligne l'engagement des candidats et regrette l'absence des personnes non élues qui ont marqué la politique locale de leur empreinte. Il tient en dernier lieu à remercier cha-

cune et, comme il avait été convenu lors de la dernière AG, il rend son tablier et passe le témoin à Frédéric Rysler qui œuvrera une année puis un tournus mettra en avant un autre membre du comité. Cette façon de faire devrait amener un autre dynamisme et permettre d'atténuer la charge importante qu'est la présidence d'une section locale d'un parti. Le nouveau président prend la parole pour remercier Jérôme Amez-Droz et lui offre pour lui et sa famille un bon dans un restaurant de la région. Il souligne que la famille joue un rôle important dans un engagement (qu'il soit politique sportif ou culturel) et qu'il est juste d'y penser toujours.

#### Des finances saines

C'est ensuite au caissier Yannick Butin de commenter les comptes de la section. Il relève que, comme chaque année électorale, le résultat est marqué par un déficit de quelque 4'000 francs. Il constate que la fortune est toutefois suffisante pour couvrir les futurs engagements de la section. Les vérificateurs n'ont pu que confirmer que les comptes étaient corrects et que la section était à l'abri du besoin.

#### Un comité remodelé

Le nouveau comité élu se présente comme suit:

- Président: Frédéric Rysler
- Vice-président: Ted Smith
- Caissier: Yannick Butin
- Secrétaire: Heinz Hoffmann
- Membres: Nadia Chassot et Jérôme Amez-Droz

#### Elections cantonales

Le canton sera appelé ce printemps à renouveler son grand conseil et ses conseillers d'état. Comme remarqué par le président, la section de la Tène

est dynamique et ce n'est pas moins de 4 membres qui se sont mis à disposition du parti cantonal pour remplir la liste des candidats au grand conseil. Il s'agit de Nadia Chassot, Céline Cortina, Lionel Rieder et Daniel Jolidon. A noter que Lionel Rieder se présente en même temps pour une des places de conseiller d'état.

#### Programme 2021

Covid oblige, il n'y aura, mis à part les élections cantonales, que le pique-nique des familles à agendé pour 2021. L'assemblée générale est fixée au 21 janvier 2022

#### Une mauvaise surprise dans les divers

Cette mauvaise surprise est la démission d'un élu qui s'en va grossir les rangs des verts libéraux en désirant garder son siège au conseil général, ce qui rend la section locale fâchée devant cet état de fait. Si cette situation est légalement irréprochable, les membres ont

estimé qu'éthiquement le siège, bien qu'appartenant à l'élu, il le doit en majeure partie aux voix des électeurs ayant choisi le PLR comme digne représentant de leur pensée. Nous verrons ces prochaines semaines comment se règle ce différend.

Pour terminer sur une note positive, la section a relevé l'ambiance qui régnait au sein du groupe et que les succès acquis lors de la législature précédente (baisse du taux d'imposition et diminution de 10% des coûts liés au projet de rénovation du vieux collège, pour ne citer que ceux-là) étaient représentatifs des buts du parti et ne demandaient qu'à être suivis d'autres actions fortes dans la législature présente.

Le président clôt ainsi cette assemblée, cuvée spéciale Covid 2021 et souhaite à chacune et chacun une bonne année et plein succès dans les entreprises à venir.

DJ



Une partie des participants avec entre autres, le conseiller d'état Alain Ribaud (2<sup>ème</sup> ligne 1<sup>ère</sup> image), le président sortant Jérôme Amez-Droz (3<sup>ème</sup> ligne 5<sup>ème</sup> photo) et le nouveau président Frédéric Rysler (4<sup>ème</sup> ligne, 1<sup>ère</sup> photo)

ENTRE-DEUX-LACS

## Champion suisse de padel en 2019 et en 2020



Valentin Wenger est un as de la raquette, padel en tête.

**A 26 ans, Valentin Wenger a un joli palmarès sportif à son actif. Professeur de tennis au CIS de Marin, il a découvert voici quelques années le padel, un sport de raquette dérivé du tennis pour lequel il s'est pris de passion et qui le lui rend bien.**

Sport de raquette dérivé du tennis, le padel se joue sur un court plus petit, encadré de murs et de grillage. Originaire d'Amérique latine, inventé par un Mexicain en 1969, ce sport est arrivé en Suisse il y a une dizaine d'années. Si le terrain dif-

fère, le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. La grande différence avec le tennis réside cependant dans le fait que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les murs ou le grillage, d'une manière similaire au squash.

«Quand j'ai découvert le padel il y a quelques années, j'ai immédiatement été séduit par ce sport qui se pratique uniquement en double. Même si le tennis est et demeure mon sport de prédilection puisque j'en ai même fait mon métier, c'est dans le padel que je me distingue et c'est le sport que je pratique également en dehors de mon milieu professionnel» explique d'entrée de jeu Valentin Wenger. A 26 ans, le sportif neuchevillois garde toujours le même enthousiasme pour les sports de raquette qu'il pratique depuis l'enfance. «J'ai eu la chance de grandir dans une famille où le tennis était roi et c'est tout naturellement qu'au moment de choisir une carrière, je l'ai orientée dans ce domaine.»

Même s'il voue une grande passion au tennis, Valentin Wenger n'a jamais vraiment caressé l'objectif de devenir le futur Roger Federer. Même s'il figure dans les 300 premiers joueurs au classement mondial, il demeure modeste dans sa progression de carrière. «J'aimerais figurer parmi les 100 premiers joueurs mondiaux.» Un objectif qu'il pourra sans doute atteindre plus aisément en padel,

puisqu'après avoir été couronné à deux reprises champion suisse, en 2019 et 2020, avec son partenaire, il participe depuis cette année aux tournois internationaux dans cette discipline qu'il affectionne tout particulièrement. «J'ai toujours autant envie de me battre pour atteindre un objectif, me dépasser sans cesse. Même si c'est parfois dur, j'y prends toujours du plaisir, et c'est ce qui me fait avancer. Se battre pour gagner.» Freiné dans son élan par la pandémie de coronavirus qui a conduit à l'annulation de nombreux tournois internationaux, Valentin Wenger s'est tout de même rendu à trois reprises en Italie et plusieurs fois en Espagne pour s'y entraîner. «L'Espagne est la Mecque du padel, tous les meilleurs joueurs viennent s'y entraîner.» Et même si Swisspadel, l'organisation faîtière du padel suisse n'a pas encore les moyens financiers pour soutenir Valentin Wenger dans ses déplacements, que ce soit au niveau du voyage lui-même ou de l'hébergement, le joueur de padel a bon espoir de trouver des sponsors qui le soutiennent. Son objectif à long terme? Comme il semblerait que le padel pourrait figurer parmi les disciplines olympiques en 2024 déjà, il compte alors figurer parmi les joueurs qui y participeront. Un but qu'il poursuit avec assiduité, tout en partageant sa nouvelle passion avec d'autres, puisque le padel se pratique et s'enseigne même désormais à Marin, grâce à Valentin Wenger.

ENTRE-DEUX-LACS

## Une tour pour toucher le ciel

**La Bible nous raconte l'histoire de la tour de Babel (Genèse 11).**

Les êtres humains, qui parlaient une seule langue, se mettent au travail pour construire une tour qui arrive jusqu'au ciel.

Leur seul but était de se faire une renommée.

On ignore combien de temps ils ont travaillé, on ignore aussi jusqu'à quelle hauteur ils sont arrivés. Mais ça a dû leur demander pas mal de sacrifices pour réussir.

Pas de temps pour les enfants, pas de temps pour les relations, pas de temps pour s'émerveiller de la vie. Il fallait travailler, travailler et vite,

pour aller toujours plus haut.

Dans le but de se faire une renommée.

Si un ouvrier tombait du sommet, pas le temps de s'occuper de lui, pas de temps pour l'enterrer non plus; si une brique échappait des mains, c'était une grande perte parce que ça retardait le travail.

Pour se faire une renommée.

Au lieu de vivre et de soigner les relations. Au lieu de prendre le temps de s'émerveiller de la vie.

Dieu n'a pas dû trouver ce projet très intelligent, en tout cas il devait penser que l'être humain avait mieux à faire.

Il a trouvé un truc pour qu'ils arrêtent et qu'ils se mettent à réfléchir, il a confondu leur langage. Mais ça n'a pas duré longtemps.

Ils ont fini par se mettre d'accord et parler une seule langue et ils ont continué à construire.

Pour se faire une renommée.

Et ils sont arrivés très haut, ils ont dévoilé les mystères de l'atome, ils ont appris à manipuler le code génétique, ils ont marché sur la lune, ils ont mélangé l'humain et le robot, ils sont arrivés très haut.

Mais ils n'ont pas pris le temps de s'arrêter, de s'occuper de leurs enfants, de soigner les relations, de

s'émerveiller de la vie.

Pas le temps, il fallait avancer.

Certains ont dit que Dieu leur a envoyé un virus pour les punir.

D'autres ont dit que le virus était venu tout seul, mais qu'ils allaient bientôt reprendre l'ascension.

Quelques-uns ont suggéré que ça pouvait être un signe, pour qu'ils arrêtent un moment et qu'ils réfléchissent.

On ne saura peut-être jamais la vérité, mais comme dans un roman dont nous sommes les héros, nous pouvons décider de la suite...

Raoul Pagnamenta, pasteur

## ENTRE-DEUX-LACS

### Concours photos du Parc Chasseral !



**Appel aux photographes professionnels et amateurs de beaux paysages ! Le Parc Chasseral lance un concours photos pour illustrer la couvertures de son programme annuel 2021-2022 et la carte qui l'accompagne.**

Le Parc Chasseral propose à toutes et tous de présenter un ou plusieurs clichés illustrant le paysage, la diversité du Parc ou la richesse de son patrimoine. Les images doivent être printanières ou estivales, sans personnages ni animaux en premier plan. Habitant ou visiteur du Parc, tout le monde peut participer à ce concours.

Deux photos seront récompensées: la première constituera la photo de couverture du Programme annuel du Parc, et son auteur recevra des bons de voyage d'une valeur de 250 francs ainsi qu'un panier de produits du terroir d'une valeur de 50 francs. Le cliché qui recevra le deuxième prix illustrera la carte du Parc qui accompagne le programme annuel,

et son auteur recevra des bons «Terroir du Chasseral» d'une valeur de 200 francs.

Véritable guide présentant les projets, les sorties et les événements du Parc Chasseral, le programme annuel et la carte accompagnent les habitants de la région et ses visiteurs tout au long de l'année. Imprimés à 14'000 exemplaires, ils seront distribués dans le Parc et sa périphérie dès leur sortie de presse à la fin du mois de mars 2021.

Le Parc Chasseral vous encourage à tenter votre chance. Le délai de participation est fixé au dimanche 7 février 2021. Pour être sélectionnées, les photos sont à envoyer à l'adresse [concours@parcchasseral.ch](mailto:concours@parcchasseral.ch). Elles doivent être prises sur le territoire du Parc et en représenter le paysage ou le patrimoine. Les informations détaillées et le règlement complet sont disponibles sur le site [parcchasseral.ch](http://parcchasseral.ch).

GC

## SAINT-BLAISE

### Projet immobilier des «Chauderons» De recours en recours !

**On se souvient, qu'en juin 2018, les électriques et électeurs ont accepté, à une très faible majorité (51,1 % de oui), après un référendum, de modifier le plan d'aménagement local pour permettre la construction d'une cinquantaine de logements répartis en huit maisons individuelles et trois bâtiments collectifs (photomontage) sur les hauts de Saint-Blaise. Mais la procédure des recours se poursuit.**

Dans son rapport de fin de la législature 2016-2020, le Conseil communal a fait le point sur l'avancement de ce projet immobilier.

Après un recours des opposants contre le résultat de la votation populaire, jugé «irrecevable et mal fondé» par le service juridique de l'Etat, le plan de quartier modifié a été mis à l'enquête publique en décembre 2018. Il a été l'objet de plusieurs recours. Ceux-ci ont tous été levés par le Conseil communal en novembre 2019. Cette levée d'op-

positions a fait l'objet de plusieurs recours qui étaient encore à l'instruction à fin 2020.

Le Conseil communal, qui affirme respecter le droit d'opposition, s'attend à ce que les opposants utilisent toutes les voies juridiques jusqu'au Tribunal fédéral. Aussi considère-t-il que le projet ne pourra pas se concrétiser avant plusieurs années et, à la condition, que les oppositions soient rejetées à tous les niveaux. Il estime, toutefois, être convaincu que le projet envisagé est intéressant pour la Commune à plusieurs titres et il espère que les oppositions soient levées dans la procédure en cours.

Selon le site internet «Chauderons, non merci» actualisé: «Le combat contre le projet des Chauderons n'est pas terminé, bien que rangé provisoirement dans les tiroirs de l'administration cantonale».

CZ.



## LUDOTHÈQUE LA NEUVEVILLE

### Nouveauté « JAMAICA »

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons un nouveau jeu de stratégie dans notre assortiment. Entrez dans une trépidante course de bateaux autour de l'île de Jamaïque et incarnez de redoutables pirates. Que le plus rapide et le plus riche gagne...

Editeur: Gameworks

L'équipe de la ludothèque



Installations photovoltaïques

# eli10

L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17 CH - 2022 BEVAIX

T 032 720 20 20 F 032 720 20 29

SOLAIRE@ELI10.CH WWW.ELI10.CH

NEUCHÂTEL

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Un coup de balai magique pour Messeiller



Depuis la gauche : Stéphanie Wermeille, Joanie Sinz, Sandra Rocha, Josiane Veuve.

**C'est connu, les imprimeries sont soumises à de rudes bouleversements depuis plus de 30 ans. Les chiffres parlent, mais derrière les chiffres, il y a le quotidien à traverser pour ces entreprises et leurs collaborateurs. Messeiller a une histoire que nous souhaitons vous révéler car elle est caractéristique du secteur. Ces quelques lignes vous aideront à comprendre un peu mieux qui est Messeiller, le chemin parcouru et ses ambitions.**

Un jour de l'an 2003, le directeur de l'imprimerie Gessler & Cie SA à Colombier fut éconduit dans ses démarches de rachat de la société qu'il devait logiquement acquérir. Son farouche désir de relever le défi entrepreneurial le conduisit la même année jusque dans la Vallée de Tavannes (Jura bernois) où il fit l'acquisition d'une modeste imprimerie à vendre (Juillerat & Chervet SA) via une société financière créée pour l'occasion (Aprint Holding SA). Petite structure de 10 personnes en 2003, elle passa en quelques années à 30 personnes et St-Imier fut choisi comme terre pour accueillir dès 2007 la nouvelle enveloppe de Juillerat & Chervet SA; une succursale étant toutefois conservée à Bévillard et dédiée par la suite à la conception du journal La Semaine.

En 2008, le propriétaire et patron de Juillerat Chervet fut approché par

la Société Neuchâteloise de Presse qui souhaitait se débarrasser de sa verrue ICN (Imprimerie Centrale Neuchâtel). Originaire du canton de Neuchâtel, Monsieur Picard (c'est de lui dont on parle depuis le début) saisit alors la perche neuchâteloise en connaissance de cause, puisqu'il avait pu jeter son œil expert dans les comptes de cette société avant

son achat. L'année suivante, ce fut au tour de l'Imprimerie Zwahlen à Saint-Blaise de faire les yeux doux à Monsieur Picard. Ni une, ni deux, l'Imprimerie Zwahlen passa dans la holding Aprint Holding SA. En parallèle, la veuve de feu René Gessler pour lequel Monsieur Picard avait œuvré, émit le souhait d'honorer la mémoire de son mari et pria Monsieur Picard de bien vouloir rebaptiser l'Imprimerie Centrale Neuchâtel en Imprimerie Gessler Neuchâtel (finalement Imprimerie EGessler Neuchâtel).

Les temps étaient depuis belle lurette peu propices aux imprimeries conventionnelles qu'une réorganisation s'imposa en 2012: l'Imprimerie EGessler Neuchâtel allait ainsi fusionner avec l'Imprimerie Zwahlen, et du mariage naquit Gessler.Zwahlen Imprimeries SA. Un soir d'automne 2012, un directeur d'une imprimerie biennoise concurrente, éconduit lui aussi dans son élan d'achat par celle qui l'embauchait, se présenta chez Monsieur Picard. Avec ses belles connexions dans le monde horloger, Monsieur Brechbühl était parfait comme directeur pour relancer les affaires de GZI. Et il fut réellement l'homme de la situation: les affaires furent développées et les chiffres assainis. Au passage, l'imprimerie du Courrier de La Neuveville vint rejoindre le groupe... diable, notre Saint-Jean Porte latine était aux anges.

Par la suite et en bon élève, Eric Brechbühl fut nommé directeur général de Juillerat Chervet SA au début de l'année 2017 (à cette époque 50 personnes) et la direction de Gessler Zwahlen confiée à une personne intra-muros. C'est aussi à cette période que le propriétaire de l'imprimerie Henri Messeiller SA, Raphaël Gambarini, approcha les actionnaires du groupe Aprint Holding SA pour tenter de sauver ce qui pouvait encore être sauvé de sa société. Aprint Holding SA acheta les actifs de la société H. Messeiller SA et fonda une nouvelle entité identifiée sous Messeiller SA, dont Monsieur Gambarini fut nommé directeur dans un premier temps. GZI et Messeiller distantes de quelques kilomètres, les conseils d'administration des imprimeries se résolurent à englober les deux imprimeries sous un même toit et, dans la même impulsion, de les



Depuis la gauche : François Bottacin, Madeleine Fleury, Jean-Claude Antonin.

fusionner. À l'aube de 2019, Messeiller SA absorba GZI, y compris machines et personnel, et Eric Brechbühl fut de nouveau réquisitionné pour prendre la direction de cet égrégore.

Selon les termes de Patrick Lagadec (1996), la fusion de deux entreprises n'est pas un « accident » dans la mesure où elle a été décidée, puis préparée, mais plutôt un « événement majeur » dans la vie des entreprises concernées, qui peut, dans certains cas, se transformer en crise. L'intégration de GZI dans Messeiller fut vécue par les uns comme une annexion, par les autres comme un exil.

En parallèle, les actionnaires d'Aprint Holding signaient courant juillet 2019 la vente du groupe à un quidam suisse allemand. Déjà propriétaire d'une dizaine d'entreprise via sa holding Qualiprint Holding SA, le nouvel acquéreur constata après coup les crispations, les tensions, et en priorité l'échec de la direction dans son devoir de créer pour les collaborateurs un climat propice à l'exercice de leur activité. D'où les mesures draconiennes et le licen-

ciement du directeur et du chef de production de Messeiller SA.

Suite à ce « coup de balai », la direction de Messeiller a été reprise par Marielle Locatelli, épaulée par son technicien de l'industrie graphique et directeur adjoint Marc-André Paroz, secondée par sa responsable de l'administration Josiane Veuve, et portée par une équipe désormais professionnelle et solidaire sans laquelle une entreprise n'a pas d'âme. Grâce à une politique de coopération entre les entreprises du groupe Qualiprint Holding SA, Messeiller a élargi sa palette de prestations et offre la possibilité d'imprimer du format 35 x 50 cm jusqu'au format 70 x 100 cm, en impression UV et offset conventionnel. L'impression d'étiquettes en tout genre (alimentaire, pharma), de documents sécurisés et de packaging font aussi partie de son offre.

La désormais Messeiller Lakeside Printhouse n'attend plus que la fin de la crise sanitaire pour déployer ses ailes.

ML



[https://www.viscom.ch/upload/vis\\_krisenhandbuch\\_fr\\_web.pdf](https://www.viscom.ch/upload/vis_krisenhandbuch_fr_web.pdf)







- ◆ Déclarations d'impôt / fiscalité
- ◆ Comptabilité
- ◆ Gestion des salaires
- ◆ Planification financière et assurances
- ◆ Gestion admin. privée et de sociétés

Fidell Fiduciaire SA  
Rue des Terreaux 7  
2001 Neuchâtel

Tél. 032 724 14 31  
Fax 032 724 14 62  
info@fidell.ch



[www.fidell.ch](http://www.fidell.ch)



## Fiduciaire Muller Christe & Associés

[info@fidmc.ch](mailto:info@fidmc.ch)

[www.fidmc.ch](http://www.fidmc.ch)

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20



## PK GESTION

Votre partenaire de confiance pour toutes les questions comptables

- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Tenue de comptabilité
- Décomptes TVA
- Décompte de salaires (AVS, Impôts à la source, SUVA)
- Tous travaux de bureau

**Je remplis vos déclarations d'impôts dès Fr. 80.–**

Rue de la Fontanette 38 • 2024 Saint-Aubin-Sauges  
Tél. 032 835 17 89 • [info@pkgestion.ch](mailto:info@pkgestion.ch) • [www.pkgestion.ch](http://www.pkgestion.ch)

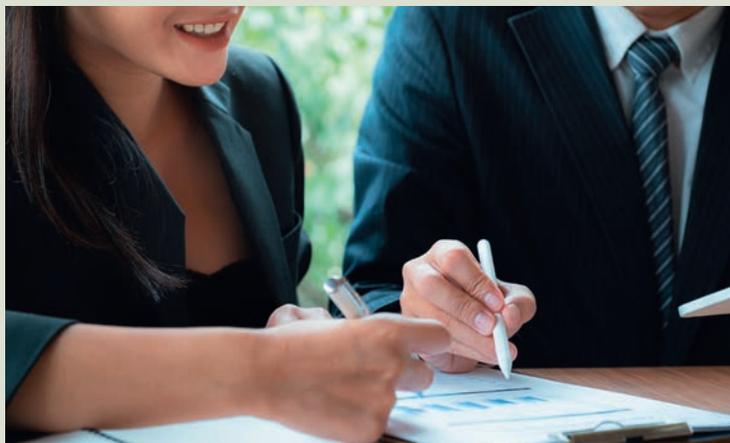


- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

Rue Jean-Jacques Lallemand 5 (près des Jeunes-Rives)  
2001 Neuchâtel | Tél 032 724 47 47

[www.mandataires.ch](http://www.mandataires.ch)
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

# COUP DE PROJECTEUR SUR... LES FIDUCIAIRES



Une société fiduciaire propose ses services aux particuliers, entreprises et entrepreneurs afin de les accompagner dans les domaines comptable, fiscal, légal et administratif. Ces différents services peuvent être rendus aux personnes physiques et aux sociétés, ou les deux lorsque leurs patrimoines sont liés. En effet, derrière chaque chef d'entreprise se trouve un investisseur, un chef de famille et un contribuable avec ses propres besoins de gestion de patrimoine, de protection familiale et d'optimisation fiscale.

Le domaine d'intervention d'une société fiduciaire varie selon les circonstances. Les banques, les sociétés d'investissement, les sociétés de gestion, les entreprises d'assurance sont entre autres qualifiées en tant que fiduciaire. Les missions d'une société fiduciaire peuvent aller de la domiciliation d'entreprises ou de personnes, la gestion des comptes, l'établissement de fiches de salaires, à la comptabilité.

La plupart des fiduciaires gèrent également certaines tâches administratives: ouverture, gestion ou fermeture de comptes bancaires, révisions ou audits ou encore gestion des ressources humaines et des déclarations fiscales.

### Gain de temps assuré

Bien entendu, l'un des avantages premiers lorsque l'on fait appel à une société fiduciaire est le gain de temps. Les démarches administratives et le suivi de son patrimoine, que l'on soit un particulier ou une entreprise, est toujours chronophage. Ce gain de temps se traduit bien souvent par des économies, puisque le recours à une société fiduciaire pour gérer certaines tâches permet aux entrepreneurs de se consacrer entièrement au développement de leur activité. Il est primordial d'instaurer un climat de confiance avec la société fiduciaire en charge de votre patrimoine ou de votre entreprise, puisque celle-ci va également agir en tant que guide. L'expert fiduciaire a en effet toutes les cartes en main pour vous prodiguer de précieux conseils pour une réussite financière.

(cop)



- Etablissement de votre déclaration d'impôt
- Tenue de votre comptabilité
- Gestion administrative

**Sébastien Berlani**

Tél. 079 798 50 47  
info@sbbconseils.ch



Jacques Divernois  
Succ. Steve Divernois

**Déclarations fiscales, comptabilité, PPE**

**Bureau de conseils & services**

Place du Village – CP 116 – 2068 Hauterive  
Tél. 032 753 58 91 – E-mail : steve.divernois@bluewin.ch

Se déplace  
à domicile

**Fiduciaire  
Laurence Sellé**  
Rue A.-Bachelin 9 • 2074 Marin  
**Tél. 032 754 35 77**



**GERANCE - FIDUCIAIRE  
CARRE-NOIR Sàrl**

*Une entreprise familiale  
à taille humaine*

Longins 2 - 2087 Cornaux  
**032 757 66 00**



SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISES ET REVISION - CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

**NEUCHÂTEL**  
Fiduconsult Neuchâtel SA



Tél. +41 32 720 08 80  
neuchatel@fiduconsult.ch



**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Fiduconsult Acta SA

Rue Fritz-Courvoisier 40  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. +41 32 967 95 95  
lcf@fiduconsult.ch

EXPERTS-RÉVISEURS AGRÉÉS FIDUCIAIRE SUISSE

Membre d'EXPERTSuisse

Membre indépendant de  
EurauditInternational

[WWW.FIDUCONSULT.CH](http://WWW.FIDUCONSULT.CH)

FRIBOURG | BULLE | LAUSANNE | YVERDON | GENÈVE | NEUCHÂTEL | LA CHAUX-DE-FONDS | SAIGNELÉGIER

## LE LANDERON

# Nouvelle réglementation des places de parc du domaine public



Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la nouvelle réglementation des places de parc du domaine public est entrée en vigueur. Elle répond à un besoin d'assurer une meilleure rotation sur les cases publiques en uniformisant au maximum les temps de stationnement sur l'entier de la Commune tout en gardant un attrait touristique (par exemple 4h non payant avec disque). Un stationnement illimité gratuit ne sera donc plus autorisé.

Pour rappel, la population a été informée de ces changements lors de l'invitation de la Commune à une séance d'informations au mois

d'août et au travers de deux avis officiels publiés dans le Bulcom au mois de décembre.

Actuellement, une période d'information ciblée est en cours avec la pose de flyers sur les pare-brises des véhicules, accompagnée de démarches orales et de présence d'agents de sécurité communale, permettant à chacun de recevoir toutes les indications nécessaires.

Des panneaux de signalisation adéquats seront mis en place prochainement.

Toutes les informations sont accessibles sur le site Internet de la Commune ou sur Nemo News, appli-

cation mobile pour smartphone permettant de prendre connaissance des informations officielles publiées par les instances publiques et parapubliques neuchâteloises.

Informations parcsages

Vignette zone 1 (Z1), zone 2 touristique (Z2)

Maximum 4 heures avec disque, tous les jours de 8h à 18h, y compris dimanches et jours fériés : Portette: parking en chaille au Sud du Bourg. Libre avec vignette Z2

Maximum 4 heures avec disque de 8h à 18h, sauf dimanches et jours fériés, libre avec vignette Z1

Rue des Bornelets, Les Carougets, Les Champsrayés, Chemin des Chipres, La Citadelle, Les Condémines, Rue de la Croix, Derrière chez Plat-tet, Rue du Faubourg, Rue des Flamands, Rue des Granges, Rue du Jura, Rue du Lac, Rue de Nugerol, Rue du Pont de Vaux, Pont-du-Four, Rue des prés Bugnons, Rue St-Maurice, Chemin des Sauges, Chemin du Vieux-Puit, Chemin des Vignolants, Cimetière et Vernets.

Maximum 4 heures avec disque du lundi au vendredi de 8h à 18h

Allée du 700ème, parking du C2T. Libre avec vignette Z1

Maximum 2 heures avec disque, tous les jours de 8h à 18h y compris dimanches et jours fériés

Pont St-Jean (en contre-bas). Caravanes, remorques, véhicules d'habitation (mobil homes) non autorisés

Maximum 2 heures avec disque, tous les jours de 8h à 18h, y compris dimanches et jours fériés

Eglise catholique places au Nord: libre avec vignette Z1

Chemin de Bellerive, rue du Lac extrémité Est, rue de la Petite-Thielle: libre avec vignette Z2

Ce qui ne change pas

Les parking soumis à horodateurs, les zones bleues, le parking de la place de la gare, le parking du Bourg Nord et Sud (excepté vignette), la rue du Centre, les places 15 min de la rue du Centre

Prix des vignettes annuelles (au prorata par trimestre dès l'achat)

	Landeronnais	Externes
Z1	CHF 240.-	CHF 300.-
Z2	CHF 240.-	CHF 300.-

Pour les touristes, vignette Z2e valable 6 mois CHF 150.-

La vignette permet un stationnement libre au maximum de 30 jours sans déplacement.

La vignette ne permet cependant pas un stationnement sans plaque.

Les vignettes sont disponibles auprès de l'administration communale.

cp

## CORNAUX

# Du nouveau au Domaine Divernois



En 1978, Serge Divernois avait créé son Domaine viticole avec encavage à Cornaux. Le seul au village après celui de Constant Monnier, arrêté en 1954.

Une bonne quarantaine d'années après, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2021, un nouveau responsable a pris les rênes de l'entreprise, et il se trouve que c'est aussi un Divernois, Quentin, le fils de Serge et Marie-France, elle est décédée en août 2018.

La transition s'est faite tout en douceur puisque Quentin avait décidé en 2006 de suivre la voie de son père et dans quelques années, reprendre

le Domaine. Il a ainsi commencé une formation idoine. Un apprentissage dual de caviste de trois ans dans la cave de la Ville de Neuchâtel et à l'École de viticulture du Canton de Vaud de Marcelin. Suit un stage de quatre mois chez un encaveur de Suisse alémanique et une nouvelle formation de deux ans à la

cave de la Ville de Berne à La Neuveville, combinée avec un séminaire à l'École d'oenologie du Canton de Vaud pour l'obtention, cette fois, du brevet de caviste.

Ainsi, bardé de connaissances pointues, Quentin a commencé son activité de vigneron-encaveur au domaine familial en 2015, investi d'une part de responsabilités. Le père Serge songeant à une future retraite bien méritée dans quelques années. la rocade a eu lieu à la fin de 2020 de sorte que maintenant Quentin porte l'entière responsabilité du

Domaine Divernois, alors que le père n'y reste plus actif qu'à 20% et aussi encore une qualité de consultant. la soeur de Quentin, Margaux, est elle aussi active dans l'entreprise pour 20% et est chargée des secteurs administratif et marketing.

Par touches discrète interviennent quelques changements. Il y avait ainsi, en 2015, la nouvelle étiquette du Chardonnay barrique d'un fond noir et d'une graphique dépouillée et élégante avec un logo signifiant un cep de vigne grimpaant le long du D du nom du producteur. Successivement cette nouvelle vignette a commencé à être appliquée à toutes les spécialités.

Le logo en relief et vernis sérigraphique changeant de couleur selon le nectar contenu dans la bouteille: le Pinot noir barrique, rouge; le Pinot gris, argent; le Chasselas barrique, or; le Douce intrigue, cuivre; Harmonie, violet; le Charonnay barrique, argent; Plénitude, argent sur fond anthracite et le Pinot blanc, argent sur fon bleu royal.

Quant aux crus traditionnels, leurs

étiquettes s'affichent dorénavant avec la même ligne graphique alors que le fond est blanc, mais le logo annonce, là aussi, le contenu de la bouteille par sa couleur: le Non-Filtré, or; le Chasselas, beige; l'Oeil de Perdrix, cuivre et le Pinot noir, rouge. Tous ces vins bénéficient du label AOC.

**Et de nouveaux produits**

Deux nouveaux crus (Vins de Pays) ont fait leur apparition au Domaine Divernois. Il s'agit de l'Instant Plaisir en deux versions: un assemblage de rosé, fruité et gouleyant ainsi que d'un amalgame de rouge, Pinot noir et Gamay, léger et subtil.

S'y ajoutent encore de la confiture aux figues et deux gelées, l'un à l'Oeil de Perdrix et l'autre au Pinot blanc, en pot de 250gr.

Quant au Mousseux mis en élevage lors des vendanges de 2019, il sera disponible en août 2021.

Toute commande sur: www.crudecornaux.ch ou par téléphone 032 757 21 91, à partir de 12 bouteilles, sera livrée gratuitement.

W.M.

## Chez Yasar plats à l'emporter dès lundi 1<sup>er</sup> février

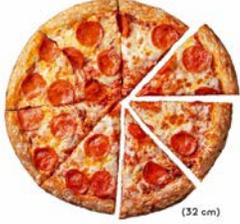


**NOS PIZZAS  
& PLATS À L'EMPORTER**

032 757 60 61  
Grand-pont 16  
2087 Cornaux

---

### PIZZAS

<p><b>MARGHERITA</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, 12,00 CHF</p>	<p><b>NAPOLI</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, ANCHOIS CÂPRES 16,00 CHF</p>	<p><b>FUNGHI</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, CHAMPIGNONS 16,00 CHF</p>
<p><b>PROSCIUTTO</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, JAMBON 16,00 CHF</p>	 <p>(32 cm)</p>	<p><b>HAWAII</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, JAMBON, ANANAS 18,00 CHF</p>
<p><b>MERGUEZ</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, MERGUEZ, OIGNONS, OLIVES, POIVRONS 18,00 CHF</p>	<p><b>TONNO</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, THON OIGNONS 18,00 CHF</p>	<p><b>QUATTRO STAGIONI</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, JAMBON ARTICHAUTS, CHAMPIGNONS POIVRONS 18,00 CHF</p>
<p><b>ROMANA</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, JAMBON CH, CHAMPIGNONS OLIVES 18,00 CHF</p>	<p><b>PIZZA KEBAB</b> SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, KEBAB 18,00 CHF</p>	

### KEBAB

**DÖRÜM KEBAB**  
10,00 CHF

**DÖNER BOX**  
12,00 CHF



### TACOS

**TACOS KEBAB**  
12,00 CHF

**TACOS POULET**  
12,00 CHF

**TACOS MERGUEZ**  
12,00 CHF

**TACOS CORDON-BLEU**  
12,00 CHF



### LES FRITURES

4 PIÈCES // 9 PIÈCES

<p><b>CHICKEN NUGGETS</b> 6,00 CHF // 14,00 CHF</p> <p><b>CHICKEN WINGS</b> 7,00 CHF // 14,00 CHF</p>	<p><b>FRITES</b> 5,00 CHF</p> <p><b>SAUCISSE DE VEAU</b> 7,00 CHF</p>
---	---

## ASSIETTES

SERVI AVEC FRITES ET SALADE

<p><b>ASSIETTE KEBAB</b> 18,00 CHF</p> <p><b>ASSIETTE BŒUF</b> 20,00 CHF</p> <p><b>ASSIETTE SAUCISSE DE VEAU</b> (2 PIÈCES) 18,00 CHF</p>	<p><b>ASSIETTE CHICKEN NUGGETS</b> (5 PIÈCES) 12,00 CHF</p> <p><b>ASSIETTE MERGUEZ</b> (3 PIÈCES) 18,00 CHF</p> <p><b>ASSIETTE POULET</b> 18,00 CHF</p>
---	---



MERCİ DE PASSER VOTRE COMMANDE PAR TÉLÉPHONE

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi à Samedi  
11h30 - 14h00 et 17h30 - 21h00

Dimanche Fermé

L'ÉQUIPE DU RESTAURANT VOUS REMERCIE POUR VOTRE PROCHAINE COMMANDE



## R. RANTE Sàrl



*Technique du bâtiment  
Installations sanitaires*

Rue de la Gare 6  
CH-2525 Le Landeron  
Tél. 079 907 30 90  
[rante.roberto@bluewin.ch](mailto:rante.roberto@bluewin.ch)

## Libération du Péricarde

Soin holistique



Remise de  
**CHF 20.-**  
sur la 1<sup>ère</sup> séance  
avec cette  
annonce

- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

*\*Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA*

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris  
TerrAVie à la Neuveville et à Neuchâtel  
079 617 29 11  
[www.terravie.ch](http://www.terravie.ch)



**Tôlerie**

**Peinture**

**Jantes**

**Vitres teintées**

**Grêle**

**Carrosserie  
de Cornaux**

Chemin des Nageux 7  
2087 Cornaux  
Tél. 032 757 17 37  
[c.cornaux@hotmail.com](mailto:c.cornaux@hotmail.com)



Chers membres, sympathisants et amis,  
A la veille de cette nouvelle législature,  
le Parti Socialiste du Landeron (P.S.L)  
vous remercie d'ores et déjà de votre soutien et  
de votre fidélité.

Le P.S.L tient à vous souhaiter une Bonne  
et Heureuse Année 2021 !

Pour le P.S.L  
Jacques Devenoges

**A L'EMPORTER** **EN LIVRAISON**

**Sucré Salé**  
spécialités libanaises

**A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52**

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise  
Suivez-nous sur  et   
[www.sucresalé.ch](http://www.sucresalé.ch)

**LIVRAISON À DOMICILE**  
Téléchargez l'application Smood.ch



Download on the App Store | Get it on Google play

**DU MARDI AU SAMEDI NON STOP DE 11 H À 21 H**

## Dans le vent de l'actualité

### Il y a juste 150 ans, le calvaire des soldats du général Bourbaki Une triste page d'histoire !



**Le 29 janvier 1871, une armée française en déroute s'apprêtait à pénétrer en Suisse. Tout est blanc de neige. Il fait un froid de canard (- 18 degrés). La guerre franco-allemande de 1870-1871 touchait à sa fin. La France venait de perdre l'Alsace et la Lorraine.**

Le cessez-le-feu entre les belligérants avait été signé le 28 janvier. Toutefois, une armée française, l'Armée de l'Est, commandée par le général Charles-Denis Bourbaki (1816-1897) avait tenté, en vain, de libérer Belfort à mi-janvier.

Bourbaki était parti avec 150'000 hommes; il ne lui en restait plus que 84'000 à fin janvier 1871.

Humilié, il se blessa gravement en tentant de se suicider le 26 janvier. Le général Justin Clinchant (1820-1881) reprit le commandement de l'Armée de l'Est. Le 31 janvier, au soir, le successeur de Bourbaki signa, aux Verrières, avec le général suisse Hans Herzog (1919-1894) la convention d'internement de son armée en Suisse.

15'000 soldats français entrèrent en Suisse aux Verrières; les autres par la frontière franco-suisse: des Verrières à Genève: des hommes épuisés et transis par le froid.

L'accueil par la population neuchâteloise fut exemplaire. Elle hébergea, soigna et réconforta. Jean-Gustave-Edmond Röthlisberger, de Thielle (1858-1919), témoin du drame qui se jouait dans notre région, écrivait dans ses notes: « Ces pauvres gens n'avaient plus face humaine; c'était plutôt des maillots que des soldats tant ils étaient affublés de toutes les loques possibles pour se préserver du froid. Leurs chevaux, faute de nourriture, rongeaient les arbres et tout ce qui leur tombait sous les dents: timons, roues, charbonneries de voitures. Leurs crinières et leurs queues y avaient passé jusqu'à fleur de peau. »

Le peintre et romancier Auguste Bachelin (1830-1890) nous a laissé des tableaux encore présents dans les salles des communes de Saint-Blaise et de La Tène ainsi qu'au château de Colombier (photo illustrant cet article). Dans une conférence qu'il prononça à Saint-Blaise, il évoqua cet épisode: « En quatre jours, les fours des boulangers de Saint-Blaise ont cuit 6'147 livres de pain vendues chacune 22 centimes ».

Comme partout dans notre région, la population se montra très dévouée. Pendant trois dimanches les cultes furent suspendus et l'église de Saint-Blaise fut transformée en lazaret dans lequel on recueillit de nombreux élopés trouvés au bord des routes...\*

Après 150 ans, le souvenir du passage des soldats défaits de l'Armée de Bourbaki s'est estompé. Pourtant, il reste, à Lucerne, le Panorama circulaire Bourbaki, toile de 100 m de circonférence et 1100 m<sup>2</sup> de surface, peinte de 1876 à 1881 par le peintre genevois Edouard Castres. Cette œuvre se trouve à Lucerne depuis 1889 parce qu'on avait construit dans cette ville une rotonde destinée à recevoir un panorama de la bataille de Sempach qui n'a jamais été réalisé. Le panorama Bourbaki est devenu un monument national grâce à un moment d'histoire neuchâteloise.

Claude Zweijacker

\* Curieux retour de l'histoire, 150 plus tard, en raison d'un événement d'une tout autre nature (covid 19), les cultes au temple de Saint-Blaise sont limités à une présence de 50 personnes.